



Sons d'Cloches

BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

Vous pouvez consulter les éditions du « Sons d'Cloches » sur le site internet de la municipalité



Photo : Marisol Brochu - Durant le festival de musique Celtique

MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS

120, rue des Églises, Kinnear's Mills, G0N 1K0

☎ 418-424-3377

✉ info@kinnearsmills.com

🌐 www.kinnearsmills.com

📍 Municipalité de Kinnear's Mills



M. CARL DUBOIS
MAIRE



MME ALEXANDRA GOSSELIN
DIRECTRICE GÉNÉRALE



M. ROGER GOSSELIN



M. STÉPHANE GUAY



M. ROBERT SANFAÇON



MME NATHALIE SHEINCK



M. JAMES ALLAN



MME MICHELLE BLAIS

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL

Les ordres du jour sont disponibles sur notre page Facebook et notre site web. Toute la population est invitée à assister aux séances du conseil au bâtiment municipal, situé au 120 rue des Églises à Kinnear's Mills.

Lundi 12 janvier 2026 - 19H30

Lundi 2 février 2026 - 19H30

Lundi 2 mars 2026 - 19H30

Lundi 13 avril 2026 - 19H30

Lundi 4 mai 2026 - 19H30

Lundi 1er juin 2026 - 19H30

Lundi 6 juillet 2026 - 19H30

Mardi 4 août 2026 - 19H30

Mardi 1er septembre 2026 - 19H30

Mardi 6 octobre 2026 - 19H30

Lundi 2 novembre 2026 - 19H30

Lundi 7 décembre 2026 - 19H30

Nous joindre

Nos heures d'ouverture

Lundi au mercredi : 8h30 à 12h00 et 12h30 à 16h00

Jeudi : 8h30 à 12h00

Administration

Alexandra Gosselin, directrice générale secrétaire-trésorière et responsable de la protection des renseignements personnels

418-424-3377 poste 102

info@kinnearsmills.com

Josyane Dufresne-Dubois, coordonnatrice au développement et adjointe à la direction

418-424-3377 poste 101

coordination@kinnearsmills.com

Francine Nadeau, secrétaire et réceptionniste

418-424-3377 poste 100

reception@kinnearsmills.com

Urbanisme

Perrine Jézéquel - inspectrice en bâtiment et en environnement

418-332-2757 poste 227

urbanisme@kinnearsmills.com

Inspecteur en voirie

David Hogan

418-333-6358

voirie@kinnearsmills.com

Journalier

M.Jean-Pierre Turgeon

418-424-3377 poste 101

Permis pour feu

M.Kevin Pomerleau

418-334-8382

La période durant laquelle un permis de brûlage est obligatoire auprès de la SOPFEU est du 1er avril au 15 novembre pour les feux industriels ou à proximité de la forêt. En dehors de cette période, il est conseillé de communiquer avec le service d'incendie local.



PRENDRE NOTE QUE NOS BUREAUX SERONT FERMÉS LE LUNDI 5 OCTOBRE 2026 EN RAISON DES ÉLECTIONS PROVINCIALES.

NOS BUREAUX SERONT ÉGALEMENT FERMÉS LE LUNDI 12 OCTOBRE 2026 POUR LE CONGÉ DE L'ACTION DE GRÂCE, DE RETOUR LE MARDI 13 OCTOBRE 2026.

**POUR TOUTE URGENCE VEUILLEZ CONTACTER M.JEAN-PIERRE
TURGEON AU 418-334-9830 OU M.CARL DUBOIS AU 418-332-7076**

MERCI DE VOTRE COLLABORATION

La municipalité vous informe

Prochaine séance du conseil municipal - **6 OCTOBRE 2026 - 19H30** - Bâtiment municipal - 120 rue des Églises

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE 6 JUILLET 2026

Administration et finances

- Le procès-verbal de la séance du 1er juin 2026 a été adopté.
- Les comptes du mois ont été approuvés pour un total de 220 593,86 \$, dont 17 837,51 \$ en chèques et 202 756,35 \$ en autres paiements.
- Le conseil a adopté le projet révisé du schéma de couverture de risques en sécurité incendie 2026-2036 de la MRC des Appalaches ainsi que son plan de mise en œuvre.
- Le premier appel d'offres pour le déneigement a reçu une seule soumission, soit Cité Construction TM inc. à 3 158 143,65 \$. Le conseil a jugé que l'offre ne répondait pas aux attentes de la Municipalité et a décidé de relancer un nouvel appel d'offres. Les soumissions devront être reçues le 17 août 2026 avant 10 h.
- L'état des revenus et dépenses pour la période du 1er janvier au 24 juin 2026 a été déposé.

Travaux publics

- Le contrat de marquage des rues a été accordé à FissuroSeal, au montant de 1 350 \$ plus taxes, notamment parce que la soumission incluait également le marquage autour des boîtes postales.

Loisirs et aînés

- La Municipalité souhaite développer des activités psychosociales pour les aînés en 2026-2027.
- La directrice générale a été mandatée pour déposer une demande d'aide financière dans le cadre du Programme Nouveaux Horizons.

Urbanisme

Deux demandes de dérogation mineure ont été acceptées :

- Lot 4 913 325 – 836, route Monfette : construction d'une station de pompage à environ 7 mètres de la ligne avant plutôt que les 15 mètres prévus au règlement.
- Lot 6 483 254 – 3341, chemin Jamieson : construction d'une résidence avec une marge avant de 75 pieds, alors que le règlement prévoit un maximum de 65,5 pieds.

Règlements

Trois dossiers importants ont été traités :

- Règlement 539 : adoption du second projet modifiant le règlement de zonage 264.
- Règlement 540 : adoption du règlement concernant l'entretien des systèmes de traitement tertiaire par désinfection UV des résidences isolées. Celui-ci a été adopté à la majorité, avec une opposition de Michelle Blais et Robert Sanfaçon.
- Règlement 541 : adoption du second projet modifiant le plan d'urbanisme 268.

Le procès verbal complet doit être vérifié par les conseillers et adopté avant d'être rendu public. Cette adoption se fait à la séance du conseil du mois suivant, ce qui explique le délai d'un mois avant sa publication sur le site web. POUR CONSULTER LE PROCÈS-VERBAL COMPLET - WWW.KINNEARSMILLS.COM - ONGLET MUNICIPALITÉ - SÉANCES DU CONSEIL

Garages et abris de toile

Les garages et abris de toile peuvent être installés à partir du 15 octobre 2026 et doivent être retirés avant le 15 mai de l'année suivante.

En résumé :

Un abri d'hiver est autorisé uniquement s'il y a une résidence ou un garage sur le terrain. Aucun abri d'hiver n'est permis sur un terrain vacant. La toile et la structure de l'abri doivent être en bon état.

Feuilles mortes : ne les jetez pas, compostez-les!

L'automne est arrivé et les feuilles mortes commencent à recouvrir nos terrains. Saviez-vous qu'elles peuvent être très utiles pour votre sol?

Si vous préférez garder votre gazon propre pour des raisons esthétiques, vous pouvez bien sûr ramasser les feuilles comme à l'habitude. Plutôt que de les jeter, déposez-les dans votre composteur!

En se décomposant, les feuilles mortes deviennent une précieuse source de matière organique et de nutriments qui contribue à enrichir naturellement le sol.

Vidange des fosses septiques

Dans le but de centraliser les demandes, vous devez contacter directement la Municipalité de Kinnear's Mills pour obtenir le service de vidange des fosses septiques.

La semaine de vidange des fosses septiques est du 19 octobre au 23 octobre. Vous aurez accès au prix préférentiel pendant ces semaines. **Vous devez nous contacter avant le 13 octobre 2026.**

Pour faire vidanger votre fosse septique vous devez envoyer un courriel à reception@kinnearsmills.com, en écrivant votre nom, numéro de téléphone et l'adresse ou appeler au 418-424-3377 poste 100.

Conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, communément appelé le (Q-2, r.22), les boues septiques des résidences habitées en permanence doivent être vidangées aux deux (2) ans et aux quatre (4) ans pour les résidences saisonnières.



ENTRÉE GRATUITE

21 OCTOBRE 2026
13H00 À 19H00

4^e édition

SALON
DES
organismes

CÉGEP DE THETFORD
SALLE PROMUTUEL

À la rencontre de notre communauté :
venez découvrir les organismes de notre région!

Fondation des
organismes communautaires
de la région de l'Amiante
MRC des Appalaches

Après un grand nettoyage, le cimetière des 5 cantons situé sur le sentier historique, section route Bédard, est plus attrayant. Profitez-en pour faire une balade dans le coin avec les couleurs de l'automne qui s'installent tranquillement, ce sera magnifique.



Journée de la santé
Bien-être, humour, énergie : Chaudière-Appalaches
se rassemble pour une journée santé unique
Samedi le 19 septembre 2026

Centre Caztel – Sainte-Marie
905, route St-Martin G6E 1E6

« Une journée complète pour réduire la douleur, mieux comprendre son corps, apprendre des techniques simples... et rire avec **Sylvain Larocque**. Boîte repas incluse. - Kiosques d'informations »



Invité spécial :
« Une conférence humoristique de **Sylvain Larocque** — pour rire, se motiver et repartir plus léger. »



Dre Catherine Falardeau



Raphaël Lavoie-Brand

Mot d'ouverture par

M. Patrice de la Brosse, maitre de cérémonie

(accueil des participants dès 8 h 15)

Kiosques d'informations sur place!

- 🕒 9 h 15 – Automassage Raphaël Lavoie-Brand
- 🕒 10 h 45 – Hormones & sommeil Dre Catherine Falardeau
- 🕒 12 h – Dîner & kiosques
- 😊 13 h 30 – Conférence humoristique Sylvain Larocque

« Places limitées — réservez maintenant »



Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches L.

Association de la fibromyalgie région Chaudière-Appalaches, Sainte-Marie. 418 likes · 25 talking about this.

[facebook.com](#)

Billets également disponibles en cliquant sur le code QR * des frais de gestion s'appliquent.

Coût – 45,00 \$ (journée entière incluant une boîte repas)

Spécial membres de l'AFRCA – 30,00 \$

Conférence seulement **20,00 \$**

paiement interac à info@afrc.ca

(Question – pourquoi / réponse – santé)

Informations: info@afrc.ca | Tél : 418-387-7379

APPEL DE SOUMISSIONS – DÉNEIGEMENT 2026-2027

La Municipalité de Kinnear's Mills est à la recherche d'un entrepreneur pour assurer le déneigement des bâtiments municipaux et des accès aux bornes sèches pour la saison hivernale 2026-2027.

Les travaux comprennent :

- Le déneigement du bureau municipal
- Le déneigement du garage municipal
- Le déneigement et le dégagement des accès aux quatre (4) bornes sèches

Les soumissionnaires sont invités à présenter un prix forfaitaire pour la saison 2026-2027.

Date limite pour déposer une soumission : 14 septembre 2026 à 16h00

Les personnes ou entreprises intéressées peuvent communiquer avec la Municipalité pour obtenir les détails et les documents nécessaires à la soumission.

418-424-3377 poste 100 - reception@kinnearsmills.com

**16 septembre, 21 octobre
et 18 novembre**

**Découvrez toutes les
possibilités qu'offrent
nos services mobiles
et en ligne**

- Consulter vos soldes
- Payer vos factures
- Effectuer vos virements
- Consulter vos transactions de façon virtuelle
- Déposer vos chèques

Et plus encore!

**Vous devrez avoir en main
votre tablette électronique ou votre
téléphone intelligent.**

**Pour vous inscrire,
balayez le code QR.**



 **Desjardins**
Caisse de la Région de Thetford



CONCOURS DE CITROUILLES DÉCORÉES - KINNEAR'S MILLS

À TOUS LES RÉSIDENTS ET RÉSIDENTES DE KINNEAR'S MILLS : MONTREZ-NOUS VOS TALENTS CRÉATIFS AVEC DES CITROUILLES DÉCORÉES !

ENVOYEZ-NOUS UNE PHOTO DE VOTRE CITROUILLE ENTRE LE 13 ET LE 30 OCTOBRE 2026 À L'ADRESSE SUIVANTE :
COORDINATION@KINNEARSMILLS.COM

UN TIRAGE AU SORT PARMI TOUTES LES PHOTOS REÇUES AURA LIEU LE 2 NOVEMBRE 2026 !

Prix à gagner

4 X CARTE-CADEAU DE 25\$ DU KIOSQUE FERMIER RUDBECKIE



14H30 À 16H00
SAMEDI 31 OCTOBRE 2026

Halloween

14 H 30 – RENDEZ-VOUS AU PARC MUNICIPAL - 120 RUE DES ÉGLISES
DISTRIBUTION DE BONBONS PAR LES CITOYEN.NES QUI NE SONT PAS DANS LE VILLAGE!

14 H 45 – DÉPART POUR LA COLLECTE AVEC LE CAMION DE POMPIER
PARTEZ À LA CONQUÊTE DU VILLAGE POUR REMPLIR VOS SACS DE FRIANDISES!

⚠ ATTENTION ! DES SURPRISES VOUS ATTENDENT PENDANT VOTRE COLLECTE...

TROIS STATIONS D'HALLOWEEN AVEC DES ÉPREUVES!
1ÈRE STATION : BUREAU MUNICIPAL (STATIONNEMENT)
2ÈME STATION : ÉGLISE CATHOLIQUE
3ÈME STATION : ÉGLISE MÉTHODISTE

**AUCUNE INSCRIPTION
NÉCESSAIRE — VENEZ
SIMPLEMENT
PARTICIPER!**

POUR INFORMATION :
**Environ 115 petits
Halloweeneux ont
participé à la collecte
de bonbons en 2025.**